

PLU de Lançon-Provence : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 4 juin 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Lançon-Provence (Bouches-du-Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 3 juin 2025. Il délimite 121 zones, dont 30 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 4 juin 2025.

- Le PLU de Lançon-Provence s'applique dans sa version du 3 juin 2025 ; nous publions 66 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 121 zones : 30 urbaines (U), 12 à urbaniser (AU), 37 agricoles (A) et 42 naturelles (N).
- Sur les 126 communes des Bouches-du-Rhône dont nous publions le document, Lançon-Provence occupe le rang 21 par le nombre de zones délimitées : 69 zones de plus que la médiane du département (52 zones).
- 381 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Lançon-Provence depuis 2013, pour 1 018 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	121 zones
Zones urbaines (U)	30 zones
Zones à urbaniser (AU)	12 zones
Zones agricoles (A)	37 zones
Zones naturelles (N)	42 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	LANCON-PROVENCE
Version du	3 juin 2025
Partition GPU	DU_13051
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_13051/87b47895511652c807d1bbce32727827/13051_reglement_20250603.pdf
Règles extraites	66 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Lançon-Provence

Risques majeurs recensés	Mouvement de terrain, Séisme, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	14 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er avril 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	2 plans

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/lancon-provence-13051>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Lançon-Provence : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Mouvement de terrain, Séisme

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UAa, UAb, UAc, UC, UCF2, UCa, UCb, UCcF2, UCdF2, UCfF1, UCfF2, UCa, UDa, UDb, UE, UEb, UY, 1AU1aF1P, 1AU1bF1P, 1AU1cF1P, 1AU2aF1P, 1AU2bF1P, 1AU3, 1AU4, 1AU4a, 1AU4b, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

13051

13680

Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Bouches-du-Rhône

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

121 zones

121 zones

121 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

La Fare-les-Oliviers (3,4 km)

Pélissanne (6,4 km)

Cornillon-Confoux (7,8 km)

Velaux (8,2 km)

Berre-l'Étang (8,4 km)

Saint-Chamas (8,8 km)

Rognac (9,5 km)

Aurons (11,2 km)

Grans (11,5 km)

Salon-de-Provence (12,6 km)

Miramas (12,8 km)

Coudoux (6,9 km)

Alleins (15,3 km)

Lamanon (16,4 km)

Mallemort (17,3 km)

Charleval (17,5 km)

Saint-Mitre-les-Remparts (18,1 km)

48 zones

67 zones

46 zones

49 zones

52 zones

67 zones

39 zones

40 zones

51 zones

257 zones

141 zones

34 zones

41 zones

31 zones

80 zones

65 zones

43 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/lancon-provence-13051>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.